

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2012

❧❧❧

Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMECCQ,
Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Anne BARBET
Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,
Mme Véronique PEBEYRE, Adjointe,
Mme Marie-José ROMEO, Mme Dominique QUEHEILLE,
Mme Georgette SALHI, Mme Eliane BELLEGARDE, Mme Eliane YTHIER,
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE, M. Jean-Marie GINIEIS,
M. Philippe GARROTE, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Fabien REICHERT,
M. Gilles BITAILLOU, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
M. Daniel LACRAMPE, Mme Jany N'HAUX.

Délégations de vote :

M. Yves TOURAINÉ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
M. Robert BAREILLE donne pouvoir à Mme Dolorès CABELLO,
Mme Jeanine DUTECH donne pouvoir à Mme Georgette SALHI,
M. Jean-Michel BRUGIDOU donne pouvoir à M. Fabien REICHERT,
M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Gilles BITAILLOU,
Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX,
Mme Florence AGRAZ donne pouvoir à M. Michel ADAM,
M. Gilbert EHRET donne pouvoir à M. André LABARTHE.

Absente :

Mme Nathalie REGUEIRO.

❧❧❧

9 - REHABILITATION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT RUE PALASSOU

Monsieur DOMECCQ expose que dans le cadre du programme des travaux destinés à améliorer la qualité de l'eau, il a été décidé de procéder à la réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable, rue Palassou. La consultation des entreprises pour la réalisation de ces travaux s'est opérée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics (marché à procédure adaptée).

L'avis d'appel public à la concurrence du 05/10/2012 est paru sur les journaux d'annonces légales (Sud-Ouest, République, Eclair des Pyrénées) le 10/10/2012.

La date limite de réception des offres était arrêtée au 31 octobre avant 12 H 00.

.../...

La commission d'Appel d'Offres a pris connaissance des offres le 7 novembre 2012.

Après présentation de l'analyse des offres par les Services Techniques, la Commission d'Appel d'Offres en sa deuxième séance, propose l'attribution suivante :

- L'entreprise ARHEX pour un montant de 244 610,60 € HT.

Les crédits sont inscrits aux budgets primitifs des régies d'eau et d'assainissement.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché correspondant avec l'entreprise ARHEX aux conditions ci-exposées.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 22 novembre 2012.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 27/11/2012

Bernard UTHURRY